

Département : **NORD**
Arrondissement : **LILLE**
Canton : **ARMENTIERES**

COMMUNE D'ERQUINGHEM-LYS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 NOVEMBRE 2023

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le

ID : 059-215902024-20231207-20231128DEL14-DE

20231128DEL14
S'LO

NOMBRE :

De conseillers en exercice : 29

De présents : 21

De votants : 29

Pour : 29

Contre :

Abstention :

OBJET :

**PROGRAMME DE LA ZONE
D'ACTIVITES DU FORT MAHIEU,
REPRISE EN GESTION PAR LES
SERVICES DE LA COMMUNE, DES
ESPACES VERTS, DE L'ECLAIRAGE
PUBLIC, DU MOBILIER URBAIN DE
LA FUTURE ZONE D'ACTIVITES**

DELIBERATION :

Publiée le 7 décembre 2023

Rendue exécutoire le 7 décembre
2023

Adressée au contrôle de Légalité
(Préfecture de LILLE DRCL) le 8
décembre 2023

Le maire certifie que la délibération
a été publiée le ;

Le : 7 décembre 2023

Et que la convocation du Conseil
avait été faite

Le : 16 novembre 2023



L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit novembre

Le Conseil Municipal de la commune d'ERQUINGHEM-LYS s'est réuni après convocation légale, salle de la « Lucarne » dans l'enceinte de l'Espace « Agoralys », 120 rue Delpierre, au lieu habituel des réunions du conseil, afin de tenir sous la présidence du Maire, sa séance plénière ;

Etaient Présent(e)s, les Conseillers Municipaux :

Madame Monsieur Alain BEZIRARD, Michael LEROY, Laetitia PANIEZ, Alban BEZIRARD, Michel LANNOO, Benoît OERLEMANS, Annie PREUDHOMME, Victor PACCEU, Vincent DOUCHET, Lionel HOUZET, Valérie CLOUET, Jean-Pierre DUBURCQ, Jacky BOULINGUEZ, Marie-Claude ZAGULA, Christine BOCKAERT, Danielle BENOIT, François BIERVLIET, Ludovic HENZE, Caroline CHARPENTIER, Thomas DUGRAIN, Alizée GRATIEN,

Etaient excusés avec procuration, absents :

Madame Karine PACCEU, procuration donnée à Madame Valérie CLOUET, Madame Christelle GRATIEN, procuration donnée à Madame Alizée GRATIEN, Monsieur Pierre CAMPHYN, procuration donnée à Monsieur Vincent DOUCHET, Monsieur Olivier JOUCLA, procuration donnée à Monsieur Alban BEZIRARD, Madame Joelle LIESSE, procuration donnée à Madame Caroline CHARPENTIER, Madame Bénédicte VANHILLE, procuration donnée à Madame Laetitia PANIEZ, Madame Vanessa LARS, procuration donnée à Monsieur Benoît OERLEMANS, Madame Marie-Maud CAMPHYN, procuration donnée à Monsieur Michael LEROY,

Madame Alizée GRATIEN a été désignée secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-5 du CGTC ;

Le projet de la future zone d'activités du Fort Mahieu d'une capacité de 16 hectares (environ) est situé à l'est du territoire de la commune d'Erquinghem-Lys en limite du territoire de la Chapelle d'Armentières. Conformément au projet métropolitain, ce projet s'inscrit dans la stratégie économique du Plan Métropolitain de Développement Economique.

Le projet bénéficie d'une situation particulière liée à son foncier en majeure partie maîtrisé par la Métropole Européenne de Lille d'une part et d'autre part l'accessibilité à partir de l'avenue Paul Harris, de la rue Nouvelle sur la Chapelle d'Armentières et de la proximité du pôle d'échange que constitue la gare d'Armentières.

En outre, ce site est bordé par l'autoroute A25 qui lui offre un "effet vitrine" très apprécié par les entreprises.

La MEL a conféré la concession du site à la Société d'Economie Mixte « Ville Renouvelée ».

Le projet comprend une partie « zone d'activités économiques » pour une surface de plancher de 54.913 m², une partie « zone humide – espaces naturels » pour une superficie de 63.432 m².

Le projet fera prochainement l'objet du dépôt d'un permis d'aménager (avec étude d'impact), d'un dossier « loi sur l'eau » au titre de la compensation des zones humides, d'un dossier « Déclaration d'Utilité Publique » en Préfecture de LILLE.

Considérant les délais impartis et les procédures administratives à venir (enquêtes publiques notamment), la pose de la première pierre pourrait intervenir fin 2024, début 2025.

Département : NORD
Arrondissement : LILLE
Canton : ARMENTIERES

COMMUNE D'ERQUINGHEM-LYS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 NOVEMBRE 2023

Envoyé en préfecture le 11/12/2023
Reçu en préfecture le 11/12/2023
Publié le
ID : 059-215902024-20231207-20231128DEL14-DE

NOMBRE :

De conseillers en exercice : 29

De présents : 21

De votants : 29

Pour : 29

Contre :

Abstention :

Reprise en gestion équipements ZAC FORT MAHIEU – P.2 SUITE

Au regard du partenariat entre les services de la MEL, de la « SEM Ville Renouvelée » depuis la genèse du projet, la commune doit se prononcer sur la reprise en gestion des espaces verts et naturels, de l'éclairage public, du mobilier urbain de la future zone.

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité, la reprise en gestion des espaces verts et naturels, l'entretien de l'éclairage public, du mobilier urbain de la Zone d'activités « Fort Mahieu » par les services de la commune d'ERQUINGHEM-LYS.



Visa de la secrétaire de séance
Madame Alizée GRATIEN

